



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Professeur documentaliste / Professeure documentaliste

Dans un CDI (centre de documentation et d'information) au sein d'un collège ou d'un lycée, le professeur ou la professeure documentaliste apprend aux collégiens et aux lycéens à construire un rapport critique face à l'information (pertinence, qualité, fiabilité), tout en les initiant aux techniques de recherche documentaire. Il ou elle constitue et fait également évoluer le fonds documentaire de l'établissement, organise les ressources papier et numériques mises à disposition des élèves et de la communauté éducative. Il ou elle gère aussi certains événements : rencontre avec des artistes, visionnage de films, mise en place d'une exposition, visite de musée...

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Salaire débutant : **2181 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteurs professionnels : Enseignement, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime organiser, gérer, Je veux être utile aux autres, Je veux m'occuper d'enfants



© Alain Potigno/Onisep

Le métier

Enseigner la recherche documentaire

Le ou la professeur/e documentaliste initie les élèves aux techniques de recherche documentaire. Il ou elle leur montre comment sont classés les documents, leur apprend à les trouver à partir d'une base de données, à les comprendre et à les exploiter afin de préparer un exposé, un cours... ou tout simplement pour s'informer sur un sujet qui les intéresse. Il ou elle guide aussi les élèves dans leurs recherches sur Internet, les aide à se repérer dans un océan d'informations diverses et parfois éphémères, à en évaluer la pertinence, la qualité et la fiabilité.

Gérer le fonds documentaire

Responsables de leur fonds documentaire, les professeurs documentalistes les classent avec rigueur. Responsables de leur budget, ils gèrent les abonnements aux journaux, les achats de livres, de BD, de revues, de supports multimédias... Imprimés, audiovisuels ou numériques, tous ces documents doivent répondre aux besoins des élèves (travail scolaire, orientation ou même de loisirs) et de la communauté éducative.

Ouvrir à la culture

Seuls ou en collaboration avec les enseignants, les psychologues de l'Éducation nationale, les conseillers principaux d'éducation..., les professeurs documentalistes mettent en place des actions visant à favoriser l'ouverture des élèves à la culture artistique ou scientifique : rencontre avec des artistes (écrivains, plasticiens, musiciens...), rédaction d'un journal, visionnage et étude d'une œuvre cinématographique, expositions, etc. Ils peuvent aussi organiser des sorties, comme une séance de cinéma, la visite d'un musée ou l'enregistrement d'une émission radio.

Compétences requises

Sens de l'accueil, culture et curiosité

Au service des élèves et des autres enseignants, les professeurs documentalistes doivent posséder des qualités de contact et se montrer pédagogues. Ils doivent savoir analyser les demandes et proposer les réponses appropriées, être capables de mobiliser les compétences externes ou internes pour finaliser les projets. Il leur faut aussi faire preuve de curiosité intellectuelle et s'intéresser à toutes les disciplines.

Connaissances informatiques, travail en équipe

Aujourd'hui, la gestion documentaire fait appel, entre autres, à la pratique de l'outil informatique. Si le ou la professeur/e documentaliste doit maîtriser les techniques documentaires (prospection, sélection, acquisition, catalogage...), il ou elle doit aussi parfaitement maîtriser les nouvelles technologies de l'information. Autre qualité indispensable : la capacité à travailler en équipe.

Où l'exercer ?

Accueil des élèves

Pendant ses 30 heures hebdomadaires, le professeur ou la professeure documentaliste accueille les élèves dans le CDI (centre de documentation et d'information), seul/e ou dans le cadre de séances organisées avec les autres enseignants. Il ou elle met à leur disposition tout le fonds documentaire : livres, BD, manuels scolaires, presse quotidienne, magazines... sans oublier les outils multimédias : documents numériques et ordinateurs connectés à Internet.

Au sein d'une équipe

Membre à part entière de l'équipe pédagogique, il ou elle collabore avec l'équipe de direction, les enseignants, les autres établissements scolaires et les intervenants extérieurs qui participent aux différents projets pédagogiques de son collège ou de son lycée (incitation à la lecture, éducation aux médias, apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté...).

Les études

Après le bac

Avec la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs, les professeurs-documentalistes de collège et lycée seront recrutés sur concours de l'Éducation nationale dès la L3 (3^e année de licence), à partir de la session 2026. Toutes les mentions de licences disciplinaires correspondant à l'une des matières enseignées au collège ou au lycée, et celles proposant un parcours « enseignant » ou un module de préparation aux concours pour devenir professeur, permettent de passer le concours de l'enseignement du 2^d degré, parmi lesquels le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ou le CAFEP (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé) pour enseigner dans les

établissements privés sous contrat. Les lauréats du concours accèdent ensuite au M2E (master enseignement et éducation) mention professorat du 2^d degré, formation professionnalisante rémunérée en 2 ans, qui articule formation académique, pratique professionnelle et stages et les prépare aux métiers de l'enseignement. En M1, en tant qu'élève fonctionnaire, la rémunération est d'environ 1400 € net/mois ; en M2, en tant que fonctionnaire stagiaire, d'environ 1800 € net/mois.

Emploi et secteur

Évolution de carrière

Après 5 ans d'ancienneté, des concours permettent d'évoluer vers des postes d'inspecteur ou d'inspectrice (de l'Éducation nationale, d'académie...) ou de chef/fe d'établissement. Il est également possible de s'orienter vers la formation des enseignants.

Secteur

Enseignement

Salaire du débutant *

À partir de 2181 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Ministère de l'éducation nationale](#) ↗

Librairie

PARCOURS

Les métiers de l'information et de la communication



Paru le 08/11/2021

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact →](#)

[J'aime organiser, gérer →](#)

[Je veux être utile aux autres →](#)

[Je veux m'occuper d'enfants →](#)

Autres métiers à découvrir

Enseignant référent à la scolarisation des
élèves en situation de handicap

Chargé d'orientation et d'insertion
professionnelle

Chef d'établissement scolaire

Directeur de bibliothèque-médiathèque

Psychologue de l'éducation nationale
spécialité éducation, développement et
conseil en orientation scolaire et
professionnelle